

CERALP

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 509 400 €
Siège social : 270 RUE JEAN-MICHEL SAVIGNY BP 255
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
340 228 212 RCS Villefranche-Tarare

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2026

DEUXIÈME RESOLUTION

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de **434 239,38 Euros** que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice	434 239,38 Euros
A titre de dividendes	150 000,00 Euros
Le solde	284 239,38 Euros
<i>En totalité au compte « Autres Réserves »</i>	

Il sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2026, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements fiscaux et sociaux.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été, par part, les suivantes :

Exercice : 31/12/2024

- Dividende global distribué :	150 000,00 Euros
soit, par titre :	44,16 Euros
dont :	
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	132,50 Euros

Exercice : 31/12/2023

- Dividende global distribué :	Néant
soit, par titre :	Néant

Exercice : 31/12/2022

- Dividende global distribué :	240 832,52 Euros
soit, par titre :	92,09 Euros
dont :	
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	92,09 Euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code, pour un montant de **18 292 Euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

LA PRESIDENTE

CERALP FINANCE

Représentée par sa Présidente

Madame Stéphanie GRESLE



Comptes annuels

SAS CERALP

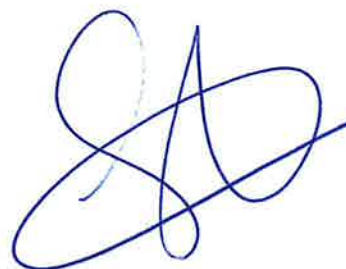
270 RUE JEAN-MICHEL SAVIGNY
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Exercice clos le 31/12/2025

APE : 6920Z

SIRET : 34022821200049

Certifiés conformes
La Présidente



CERALP

270 RUE JEAN-MICHEL SAVIGNY
69659 VILLEFRANCHE CEDEX

Tél : 04 74 02 78 00
Fax : 04 74 02 78 01

Sommaire

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable	1
Bilan	2
Compte de Résultat	4
Détail du Bilan	6
Détail du Compte de Résultat	10
Soldes Intermédiaires de Gestion	14
Détail des Soldes Intermédiaires de Gestion	15

Dossier de gestion

Analyse du bilan	19
Valeur ajoutée et EBE	20
Du résultat à la trésorerie	21

Annexes aux comptes annuels	22
-----------------------------	----

Liasse fiscale	36
----------------	----

Intégration Fiscale	68
---------------------	----

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément aux termes de notre mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS CERALP relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	5 429 544
Chiffre d'affaires	8 140 132
Résultat net comptable (Bénéfice)	434 239

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à VILLEFRANCHE
Le 26/03/2026

Franck RIGAUD
Expert-comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 696	17 973	11 722	
Fonds commercial	918 686		918 686	918 686
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 491	2 262	3 229	
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	662 392	506 559	155 833	187 947
Immob. en cours / Avances et acomptes				9 567
Immobilisations financières				
Participations	1 054 572		1 054 572	1 054 572
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 545		28 545	28 452
Total actif immobilisé (III)	2 699 382	526 794	2 172 588	2 199 225
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production	5 586		5 586	3 004
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 407 328	141 107	2 266 220	2 118 236
Autres créances	193 032		193 032	183 233
Charges constatées d'avance	66 117		66 117	51 074
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	209 267		209 267	305 300
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	516 733		516 733	340 846
Total actif circulant (IV)	3 398 064	141 107	3 256 956	3 001 693
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	6 097 446	667 901	5 429 544	5 200 917

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	509 400	509 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	50 940	50 940
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 503 223	1 116 986
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	434 239	531 247
Subventions d'investissement	3 729	
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	2 501 532	2 208 573
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	244 513	479 062
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	847 236	813 041
Personnel	313 452	307 032
Organismes sociaux	267 661	252 164
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	395 501	415 846
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	32 874	31 777
Dettes fiscales et sociales	1 009 488	1 006 818
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	220 156	158 904
Produits constatés d'avance	606 619	534 520
Total des dettes (III)	2 928 012	2 992 345
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	5 429 544	5 200 917

Compte de Résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	2 255	573
Production vendue	8 137 878	7 994 720
Montant net du chiffre d'affaires	8 140 132	7 995 293
Production stockée	2 582	-312
Production immobilisée		
Subventions	34 050	40 000
Reprises sur amort., dép. et provisions	33 949	89 733
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits	5 063	8 388
Total des produits d'exploitation (I)	8 215 777	8 133 102
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	5 460	3 371
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.	89 360	88 188
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	4 526 386	4 451 302
Impôts, taxes et vers. assim.	78 271	77 436
Salaires	2 203 299	2 161 328
Cotisations sociales	770 650	756 540
Dotations aux amort. et aux dépréciations	95 142	77 400
Sur immob. : dotations aux amort.	71 355	63 396
Sur immob. : dotations aux dép.		
Sur actif circulant : dotations aux dép.	23 787	14 005
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immob. cédées		
Autres charges	30 314	17 729
Total des charges d'exploitation (II)	7 798 882	7 633 295
Résultat d'exploitation (I - II)	416 895	499 808
Quote-part sur op. faites en commun		
Bénéfice attribué / perte transférée (III)		
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participations	144 235	184 281
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	7 668	8 567
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immob. financières		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total des produits financiers (V)	151 903	192 848
Charges financières		
Dotations aux amort. dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 337	8 437

Compte de Résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immob. financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total des charges financières (VI)	7 337	8 437
Résultat financier (V - VI)	144 566	184 411
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	561 461	684 219
Produits exceptionnels (VII)		16 017
Charges exceptionnelles (VIII)		17 284
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		-1 267
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	127 222	151 705
Total des produits (I + III + V + VII)	8 367 680	8 341 967
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 933 441	7 810 721
RESULTAT DE L'EXERCICE	434 239	531 247

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CERALP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 5 429 544 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 434 239 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 à compter de l'ouverture de l'exercice au 1er janvier 2025 a entraîné la comptabilisation des avantages en natures et des remboursements d'indemnités journalières maladies au crédit des comptes de charges de personnel pour un montant de 14 520,64 euros alors que l'exercice précédent ces sommes étaient comptabilisées au crédit des comptes de transfert de charges.

Les remboursements perçus de l'OPCO ainsi que les remboursements de frais divers comptabilisés l'exercice précédent en transfert de charges sont désormais comptabilisés en produits d'activités annexes.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	918 686			918 686
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 233	16 463		29 696
Immobilisations incorporelles	931 919	16 463		948 382
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 165	3 326		5 491
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	151 189			151 189
- Matériel de transport	171 732			171 732
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	326 217	34 403	21 150	339 470
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	9 567		9 567	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	660 870	37 729	30 716	667 883
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 054 572			1 054 572
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 452	93		28 545
Immobilisations financières	1 083 024	93		1 083 117
TOTAL	2 675 813	54 285	30 716	2 699 382

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 463	37 729	93	54 285
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	16 463	37 729	93	54 285
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		9 567		9 567
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		21 150		21 150
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		30 716		30 716

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	495 936
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	422 750
Total	918 686

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LGR 69659 VILLEFRANCHE S/S CEDEX	185 987	84 037	99,918	84 037
SAS CERALP LYON OUEST 69110 STE FOY LES LYON	50 000	206 840	100,00	29 581
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 050 562	1 050 562			60 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			13 233	4 741		17 973
Immobilisations incorporelles			13 233	4 741		17 973
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 ans		2 165	97		2 262
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers	6 à 12 ans		78 705	9 518		88 224
- Matériel de transport	4 ans		117 756	21 774		139 530
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 ans		264 729	35 225	21 150	278 805
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			463 356	66 614	21 150	508 820
TOTAL			476 588	71 355	21 150	526 794

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 695 022 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 545		28 545
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 407 328	2 220 670	186 658
Autres	193 032	193 032	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	66 117	66 117	
Total	2 695 022	2 479 819	215 203

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	18 598
Fournisseurs avoir à recevoir	76 910
Intérêts courus/cptes à terme	797
Débours juridiques	175
Divers produits à recevoir	717
Total	97 198

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 509 400,00 euros décomposé en 3 396 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 928 012 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	244 513	155 468	89 045	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	847 236	847 236		
Dettes fiscales et sociales	1 009 445	1 009 445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	220 199	220 199		
Produits constatés d'avance	606 619	606 619		
Total	2 928 012	2 838 967	89 045	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	41 600			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	276 142			
(**) Dont envers les associés	193 376			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	257 831
Provision congés à payer	135 831
Personnel primes à payer	161 900
Personnel intéressement à payer	15 683
Charges sur congés à payer	51 616
Org. sociaux ch. soc/primes à payer	64 760
Etat charges à payer	13 697
Clients - avoirs à établir	20 556
Total	721 874

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyer bureau de Lyon	18 212		
Charges locatives bureau de Lyon	3 538		
Honoraires gestion régie bureau de Lyon	911		
Taxes foncières bureau de Lyon	2 409		
Loyer parking bureau de Lyon	93		
Charges locatives parking bureau de Lyon	30		
Loyer machine à affranchir Villefranche	475		
Loyer machine à affranchir Lyon	90		
Maintenance machine à affranchir Lyon	46		
Location logiciel Amelkys	421		
Location Chapt Gpt	81		
Location Visiativ Moovapps	1 458		
Location Visiativ Moovapps Customer	269		
Location Visiativ Moovapps 3 postes	54		
Location Mailinblack	1 626		
Location licences Kanta	6 064		
Location Tims Beemo to Beemo	858		
Location fontaine à eau Culligan	50		
Location Ats studio	705		
Maintenance Cerfic chauffage climatisation	221		
Maintenance Record ports automatiques	801		
Maintenance Ideeau adoucisseur	112		
Maintenance nespresso machine à café	260		
Maintenance Tims installation téléphonique	1 802		
Maintenance Tims serveur	613		
Assurance Mvra Auto-mission	1 490		
Documentation et abonnements	12 508		
Publicité Solocal Pages Jaunes	290		
Abonnements tel portables Oranges	507		
Abonnement Happycab	153		
Abonnement Gest On Line Révis'Audit	9 922		
Abonnement Tims nom de domaine	49		
Total	66 117		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Honoraires 2026	606 619		
Total	606 619		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2014, la société SAS CERALP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CERALP FINANCE.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Contrats de locations mobilières	31 199
Nantissement de 2 499 actions de la SA CABINET TAVERNIER en garantie de l'empunt de 600 K€	146 996
Autres engagements donnés	178 195
Total	178 195
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

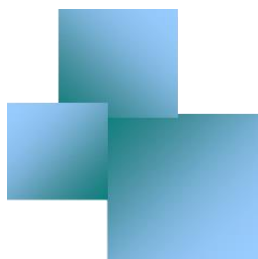
Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie de l'Etat par BPI FRANCE à 90% de l'emprunt "Prêt Garanti par l'Etat"	45 580
Autres engagements reçus	45 580
Total	45 580
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 759 euros



AUDIT PMA

SAS CERALP

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS

Au

31 décembre 2025

AUDIT PMA

Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

50 rue du Bon Lait
01750 SAINT LAURENT S/S

Tél. : 06.80.98.55.79

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
SAS CERALP
270 rue Jean Michel SAVIGNY
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

AUDIT PMA

Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

SAS CERALP

Siège social : 270 rue Jean-Michel SAVIGNY – 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
Capital social : 509.400 Euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2025**

A l'assemblée générale de la société SAS CERALP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CERALP relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui,

selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En exécution de notre plan de mission, nous nous sommes assurés tout particulièrement de la valorisation des postes du bilan, et notamment des clients et des opérations du compte de résultat au niveau des produits et charges d'exploitation. Nous avons également apprécié les méthodes de valorisation et de comptabilisation des actifs dont les informations sont portées dans l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ST LAURENT S/S
Le 25 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT FMA



Représentée par
Emmanuel MEUNIER
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 696	17 973	11 722	
Fonds commercial	918 686		918 686	918 686
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 491	2 262	3 229	
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	662 392	506 559	155 833	187 947
Immob. en cours / Avances et acomptes				9 567
Immobilisations financières				
Participations	1 054 572		1 054 572	1 054 572
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 545		28 545	28 452
Total actif immobilisé (III)	2 699 382	526 794	2 172 588	2 199 225
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production	5 586		5 586	3 004
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 407 328	141 107	2 266 220	2 118 236
Autres créances	193 032		193 032	183 233
Charges constatées d'avance	66 117		66 117	51 074
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	209 267		209 267	305 300
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	516 733		516 733	340 846
Total actif circulant (IV)	3 398 064	141 107	3 256 956	3 001 693
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecart conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	6 097 446	667 901	5 429 544	5 200 917

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	509 400	509 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	50 940	50 940
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 503 223	1 116 986
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	434 239	531 247
Subventions d'investissement	3 729	
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	2 501 532	2 208 573
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	244 513	479 062
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	847 236	813 041
Personnel	313 452	307 032
Organismes sociaux	267 661	252 164
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	395 501	415 846
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	32 874	31 777
Dettes fiscales et sociales	1 009 488	1 006 818
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	220 156	158 904
Produits constatés d'avance	606 619	534 520
Total des dettes (III)	2 928 012	2 992 345
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	5 429 544	5 200 917

Compte de Résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	2 255	573
Production vendue	8 137 878	7 994 720
Montant net du chiffre d'affaires	8 140 132	7 995 293
Production stockée	2 582	-312
Production immobilisée		
Subventions	34 050	40 000
Reprises sur amort., dép. et provisions	33 949	89 733
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits	5 063	8 388
Total des produits d'exploitation (I)	8 215 777	8 133 102
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	5 460	3 371
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.	89 360	88 188
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	4 526 386	4 451 302
Impôts, taxes et vers. assim.	78 271	77 436
Salaires	2 203 299	2 161 328
Cotisations sociales	770 650	756 540
Dotations aux amort. et aux dépréciations	95 142	77 400
Sur immob. : dotations aux amort.	71 355	63 396
Sur immob. : dotations aux dép.		
Sur actif circulant : dotations aux dép.	23 787	14 005
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immob. cédées		
Autres charges	30 314	17 729
Total des charges d'exploitation (II)	7 798 882	7 633 295
Résultat d'exploitation (I - II)	416 895	499 808
Quote-part sur op. faites en commun		
Bénéfice attribué / perte transférée (III)		
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participations	144 235	184 281
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	7 668	8 567
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immob. financières		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total des produits financiers (V)	151 903	192 848
Charges financières		
Dotations aux amort. dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 337	8 437

Compte de Résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immob. financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total des charges financières (VI)	7 337	8 437
Résultat financier (V - VI)	144 566	184 411
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	561 461	684 219
Produits exceptionnels (VII)		16 017
Charges exceptionnelles (VIII)		17 284
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		-1 267
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	127 222	151 705
Total des produits (I + III + V + VII)	8 367 680	8 341 967
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 933 441	7 810 721
RESULTAT DE L'EXERCICE	434 239	531 247

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CERALP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 5 429 544 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 434 239 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 à compter de l'ouverture de l'exercice au 1er janvier 2025 a entraîné la comptabilisation des avantages en natures et des remboursements d'indemnités journalières maladies au crédit des comptes de charges de personnel pour un montant de 14 520,64 euros alors que l'exercice précédent ces sommes étaient comptabilisées au crédit des comptes de transfert de charges.

Les remboursements perçus de l'OPCO ainsi que les remboursements de frais divers comptabilisés l'exercice précédent en transfert de charges sont désormais comptabilisés en produits d'activités annexes.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	918 686			918 686
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 233	16 463		29 696
Immobilisations incorporelles	931 919	16 463		948 382
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 165	3 326		5 491
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	151 189			151 189
- Matériel de transport	171 732			171 732
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	326 217	34 403	21 150	339 470
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	9 567		9 567	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	660 870	37 729	30 716	667 883
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 054 572			1 054 572
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 452	93		28 545
Immobilisations financières	1 083 024	93		1 083 117
TOTAL	2 675 813	54 285	30 716	2 699 382

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 463	37 729	93	54 285
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	16 463	37 729	93	54 285
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		9 567		9 567
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		21 150		21 150
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		30 716		30 716

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	495 936
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	422 750
Total	918 686

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LGR 69659 VILLEFRANCHE S/S CEDEX	185 987	84 037	99,918	84 037
SAS CERALP LYON OUEST 69110 STE FOY LES LYON	50 000	206 840	100,00	29 581
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 050 562	1 050 562			60 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			13 233	4 741		17 973
Immobilisations incorporelles			13 233	4 741		17 973
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 ans		2 165	97		2 262
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers	6 à 12 ans		78 705	9 518		88 224
- Matériel de transport	4 ans		117 756	21 774		139 530
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 ans		264 729	35 225	21 150	278 805
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			463 356	66 614	21 150	508 820
TOTAL			476 588	71 355	21 150	526 794

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 695 022 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 545		28 545
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 407 328	2 220 670	186 658
Autres	193 032	193 032	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	66 117	66 117	
Total	2 695 022	2 479 819	215 203

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	18 598
Fournisseurs avoir à recevoir	76 910
Intérêts courus/cptes à terme	797
Débours juridiques	175
Divers produits à recevoir	717
Total	97 198

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 509 400,00 euros décomposé en 3 396 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 928 012 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	244 513	155 468	89 045	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	847 236	847 236		
Dettes fiscales et sociales	1 009 445	1 009 445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	220 199	220 199		
Produits constatés d'avance	606 619	606 619		
Total	2 928 012	2 838 967	89 045	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	41 600			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	276 142			
(**) Dont envers les associés	193 376			

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	257 831
Provision congés à payer	135 831
Personnel primes à payer	161 900
Personnel intéressement à payer	15 683
Charges sur congés à payer	51 616
Org. sociaux ch. soc/primes à payer	64 760
Etat charges à payer	13 697
Clients - avoirs à établir	20 556
Total	721 874

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyer bureau de Lyon	18 212		
Charges locatives bureau de Lyon	3 538		
Honoraires gestion régie bureau de Lyon	911		
Taxes foncières bureau de Lyon	2 409		
Loyer parking bureau de Lyon	93		
Charges locatives parking bureau de Lyon	30		
Loyer machine à affranchir Villefranche	475		
Loyer machine à affranchir Lyon	90		
Maintenance machine à affranchir Lyon	46		
Location logiciel Amelkys	421		
Location Chapt Gpt	81		
Location Visiativ Moovapps	1 458		
Location Visiativ Moovapps Customer	269		
Location Visiativ Moovapps 3 postes	54		
Location Mailinblack	1 626		
Location licences Kanta	6 064		
Location Tims Beemo to Beemo	858		
Location fontaine à eau Culligan	50		
Location Ats studio	705		
Maintenance Cerfic chauffage climatisation	221		
Maintenance Record ports automatiques	801		
Maintenance Ideeau adoucisseur	112		
Maintenance nespresso machine à café	260		
Maintenance Tims installation téléphonique	1 802		
Maintenance Tims serveur	613		
Assurance Mvra Auto-mission	1 490		
Documentation et abonnements	12 508		
Publicité Solocal Pages Jaunes	290		
Abonnements tel portables Oranges	507		
Abonnement Happycab	153		
Abonnement Gest On Line Révis'Audit	9 922		
Abonnement Tims nom de domaine	49		
Total	66 117		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Honoraires 2026	606 619		
Total	606 619		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2014, la société SAS CERALP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CERALP FINANCE.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Contrats de locations mobilières	31 199
Nantissement de 2 499 actions de la SA CABINET TAVERNIER en garantie de l'emprunt de 600 K€	146 996
Autres engagements donnés	178 195
Total	178 195
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie de l'Etat par BPI FRANCE à 90% de l'emprunt "Prêt Garanti par l'Etat"	45 580
Autres engagements reçus	45 580
Total	45 580
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 759 euros

AUDIT PMA

Société de Commissaire aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

50 rue du bon Lait
01750 SAINT LAURENT S/S
Tel : 06-80-989-55-79

SAS CERALP

Rapport spécial
Du Commissaire aux Comptes
Sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025
SAS CERALP
270 rue jean-michel Savigny
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

SAS CERALP

Siège social : 270 rue Jean-Michel Savigny – 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

Capital social : 509 400 Euros

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée de la société SAS CERALP

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce

Fait à ST LAURENT S/S

Le 25 juin 2026



AUDIT PMA
Représentée par
Emmanuel MEUNIER
Commissaire aux Comptes